



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 85041

Texte de la question

M. Bernard Lesterlin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conclusions du rapport sur l'évolution de l'économie nationale et sur les orientations sur les finances publiques du ministère du budget qui propose de transférer les crédits de l'enseignement agricole jusque là dévolus au ministère de l'éducation nationale au seul ministère de l'agriculture. Cette proposition de modification de l'organisation de la LOLF motive de fortes inquiétudes de la part du monde de l'enseignement agricole très largement représenté dans le département de l'Allier. Il redoute de voir les financements réservés à l'enseignement noyés dans les crédits généraux de l'agriculture française qui est par ailleurs en crise. Aussi, il lui demande de bien vouloir préciser les motivations qui justifient ce projet de transfert de crédits.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la mission « enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Lesterlin](#)

Circonscription : Allier (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85041

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8244

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10789